Conseil d’administration

Union Régionale Poitou-Charentes

28 Octobre 2024 à 10h

Par visio conférence

Présents : Danielle Fourchaud, Dominique Retailleau, Didier Coupeau, Claude Sicard, Alain Chartier,Dominique Girod, Didier Von Tillmann, Philippe Maire.

Absent :Dominique Lusseau.

Pouvoir : Lionel Mourgues à Philippe Maire.

1-Renouvellement du bureau

 En tant que Président sortant Didier Coupeau, remercie tout les membres et il est procédé à l’élection des membres du nouveau bureau.

Pour la Présidence de l’Union Régionale, Didier Coupeau accepte de poser sa candidature. Après le vote, Didier Coupeau est élu à l’unanimité.

Pour la Vice–présidence Dominique Retailleau accepte d’assurer cette mission notamment pour représenter si besoin l’UR dans sa partie sud, en remplacement du Président, il est élu à l’unanimité.

Pour le secrétariat, Philippe Maire veut bien continuer à assurer cette mission, il est élu à l’unanimité.

Pour assurer la mission de Trésorière, Danielle Fourchaud souhaite poursuivre sa mission, elle est élue à l’unanimité.

Le bureau est ainsi constitué.

2- Convocation d’une seconde Assemblée Générale extraordinaire

Suite à l’absence de quorum lors de l’AGE du 19 octobre, il est nécessaire de procéder à une seconde réunion pour valider définitivement les nouveaux statuts présentés lors de cette précédente réunion.

Après un échange, il est proposé de fixer la date du **vendredi 22 Novembre de 18 à 19h** par visio conférence, pour recollement des votes et validation des résultats.

Le scrutin sera organisé par un vote par correspondance dont les modalités figureront sur la convocation et sur la base de la liste électorale établie lors de l’édition du 19 octobre 2024, à partir des adhésions 2023-24.

Il est également proposé d’ouvrir le scrutin à compter de l’envoi de la convocation. Il est précisé que le scrutin sera clos le 21 novembre à Minuit.

En outre, le Président appelle tous les présidents de clubs à relayer l’information auprès des adhérents 2023-24, pour qu’un maximum de participation soit enregistré.

Ces modalités sont validées.

3-Installations des Commissaires

Les commissaires désignés lors de l’AG ordinaire peuvent afficher les dates des épreuves et commencer à proposer leurs juges au Président et au Responsable des Compétitions.

Sur la base d’une évaluation rapide des auteurs susceptibles de proposer des livres en compétition régionale, le concours sera inscrit dans la liste des compétitions régionales et en l’occurrence se déroulera le 22 mars, le même jour que le concours séries d’auteurs.

4-Le Challenge régionale

Après avoir recueillis des thèmes lors de l’AG, Danielle Fourchaud responsable de l’épreuve a soumis une liste reclassée à Didier et Philippe, lors d’une visio vendredi dernier. De cette liste ont été éliminé les thèmes récemment utilisés ou trop complexe pour un jugement ou même pouvant etre en doublon avec le superchallenge.

La liste de dix propositions, pour en retenir 5, sera soumise aux membres du CA pour vote par Doodle dans les prochains afin que les thèmes puissent être rapidement connus de tous. En outre il est souhaité que chaque défi se clôture chaque fin de mois à compter du mois de Janvier, pour une annonce des résultats avant le 15 du mois suivant.

Un message de Danielle annoncera la liste avec les commentaires sur les thèmes qui auraient besoin de consignes plus explicites que le libellé même.

De plus, le principe du défi mystère est reconduit à une date qui vous sera aussi annoncer dans ce même message.

En l’absence de questions diverses la séance est clôturée à 11h 15.

Didier Coupeau

Président régional

Philippe Maire

Secrétaire régional